

Jean-Michel Blanquer veut «un rectorat par région»

Les espoirs – faibles – de la Picardie de conserver son rectorat se réduisent encore. Dans [une interview donnée à l'agence de presse spécialisée en éducation AEF](#), Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, confirme qu'il entend suivre les préconisations du rapport Weil « *pour instaurer de véritables régions académiques et avoir un nombre d'académies correspondant au nombre de régions* ».

La réorganisation est prévue pour débiter en 2020, par « *étapes successives* » et « *en accord avec les collectivités* » locales. Même si on voit mal comment la décision ministérielle pourrait s'accorder avec [le vœu de la Région Hauts-de-France de maintenir deux rectorats, à Lille et Amiens](#).

Néanmoins, le ministre souligne que cette évolution doit permettre notamment d'« *éviter une métropolisation* » supplémentaire et engager une réorganisation au bénéfice de tous les territoires régionaux ». Jean-Michel Blanquer précise aussi que l'organisation de l'administration de l'Éducation nationale dans chaque territoire n'a « *pas vocation à être strictement identique* ». Certaines fonctions des rectorats pourraient ainsi être positionnées « *dans des villes qui ne sont pas capitales régionales* ». Le rectorat d'académie pourrait être implanté dans une ville et la chancellerie des universités dans une autre, avec la volonté affichée de « *donner une valeur ajoutée intellectuelle et administrative à chaque ville* », qui disposerait, dans la vision ministérielle, de services « *qui auront compétence sur l'ensemble de la grande région* ».

Aux recteurs de région académique de faire des propositions d'ici janvier. Et, s'agissant d'Amiens, de parvenir à une répartition qui n'apparaisse pas, une fois encore, au mieux, comme un lot de consolation par rapport à la métropole lilloise.